

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 Mars 2022

JD/CL/CA

Compte rendu

Date de la convocation : 09/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 39

L'an deux mille vingt deux, le quinze mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de MARCQ-EN-BAROEUL s'est réuni à l'Hôtel de Ville en sa séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Bernard GERARD, Maire.**

Étaient présents :

Bernard GERARD, Loïc CATHELAIN, Émilie BOULET, Nicolas PAPIACHVILI, Françoise GOUBE, Pascal LHERBIER, Catherine JONCQUEZ, Alain CHASTAN, Didier ELLART, Marie-Pierre JANSSENS, Jean-Louis MUNCH, Valentine ACROUTE, Annie DELOBEL, Marc DELEURY, Pascale HUBERT, François ROCHET, Janine SCHAFIER, Pierre-Alain AUBERGER, Éric GILLET, Beata JANSEN, Patricia DEFRANCE, Marie CONTOIS, Véronique SAVIGNAC, Jérôme DALLONGEVILLE, Valérie DUPARQUE, Valérie DENAISON, Véronique HARDOUIN, Augustin HUGLO, Louis RANDOUX, Martine ROUSSEL-VANHEE, Laurent SEAILLES, Odile VIDAL-SAGNIER, Denis TONNEL, Jean-François PICHON

Étaient excusés :

Pierre VERLEY ayant donné pouvoir à Alain CHASTAN
Sophie ROCHER ayant donné pouvoir à Louis RANDOUX
Françoise EULRY-HENNEBELLE ayant donné pouvoir à Loïc CATHELAIN
Didier LEMAITRE ayant donné pouvoir à Annie DELOBEL
Raphaël CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Véronique SAVIGNAC

--- oOo ---

Assistaient à la réunion : Jacques DEBAILLEUL, Jean-Maurice DERUYTER, Sylvie RYCKEBOER, Catherine LECARDEZ, Christine MAHMOUDI, Lucie CROES, Peggy DEPREZ, Pascal MARTIN, Olivier WALLART, Jean-Claude LECLERCQ.

Mes chers collègues. Je vous invite à prendre place. Je déclare ouverte la séance du Conseil Municipal de ce mardi 15 mars 2022. Je vous souhaite la bienvenue à tous. Je vais procéder à l'appel. Je constate que le quorum est atteint et que le conseil municipal peut valablement délibérer. Je vous propose, mes chers collègues, de désigner Monsieur Louis RANDOUX comme secrétaire de séance. Pas d'observation. Merci.

Je vous propose d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2021. Y-a-t'il des observations ? Pas d'observations. Merci à vous.

La première partie de ce conseil concerne les décisions municipales qui vous ont été communiquées. Les décisions municipales sont prises en vertu des pouvoirs qui me sont octroyés par cette assemblée. Elles ne font pas l'objet de vote mais, comme vous le savez, peuvent susciter une demande d'explication. Est-ce qu'il y a une demande d'explication sur une décision municipale ? Merci à vous.

LES DÉCISIONS MUNICIPALES

ENSEIGNEMENT ET PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ CHEZ LES JEUNES : EMILIE BOULET

2022_02_n0012_DEC : ACCUEIL DES ELEVES AVEC UN PANIER-REPAS "LUNCH BOX" : TARIFICATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SYSTÈME D'INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : PIERRE VERLEY

2022_01_n0002_DEC : DECISION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

TRAVAUX – CADRE DE VIE – URBANISME – ACQUISITIONS ET VENTES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES, AFFAIRES JURIDIQUES : FRANÇOISE GOUBE

2021_12_n0086_DEC : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT - 1 BIS RUE HECTOR BERLIOZ - BRIQU'ANIMATION

2022_01_n0005_DEC : DEMANDE DE DELEGATION DU DROIT PRÉEMPTION PAR LA METROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE AU PROFIT DE LA VILLE - 8 RUE DE LA CHOCOLATERIE

2022_01_n0006_DEC : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT - LE PONT DES ARTS-ENSEMBLE VOCAL QU'ARTZ

2022_02_n0015_DEC : RUE SCHUMANN - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE AVEC LA SNCF - JARDINS FAMILIAUX

2022_02_n0023_DEC : 56 DERAÏN - LA PASSERELLE - BAIL / CHANGEMENT D'EXPLOITANT

2022_02_n0024_DEC : REMBOURSEMENT A LA SUITE D'UN SINISTRE

ACHAT PUBLIC, DU LOGEMENT, DE LA SECURITE CIVILE, DE LA COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE, DE L'ACCESSIBILITE ET DE LA GESTION DES CIMETIERES : JEAN LOUIS MUNCH

2021_12_n0087_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURES POUR LA VILLE DE MARCQ EN BAROEUL

2021_12_n0089_DEC : CONCLUSION D'UN AVENANT NUMERO 1 AU MARCHE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET DE CABLERIE - LOT N°2

2022_01_n0003_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DE L"ÉCLAIRAGE PUBLIC

2022_01_n0004_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT POLYVALENTE DANS LE QUARTIER DES ROUGES BARRES

2022_02_n0007_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE FOURNITURE DE MATERIEL D'ECLAIRAGE

2022_02_n0008_DEC : CONCLUSION D'UN AVENANT AU MARCHE DE FOURNITURE DE CARBURANTS EN VRAC ET EN STATIONS-SERVICES PAR CARTES ACCREDITIVES POUR LA VILLE DE MARCQ EN BAROEUL - LOT N°1 AVENANT NUMERO 1

2022_02_n0009_DEC : CONCLUSION D'UN AVENANT AU MARCHE DE FOURNITURE DE CARBURANTS EN VRAC ET EN STATIONS-SERVICES PAR CARTES ACCREDITIVES POUR LA VILLE DE MARCQ EN BAROEUL - LOT N°2 AVENANT NUMERO 1

2022_02_n0016_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE FOURNITURE DE PEINTURE ET DE PRODUITS DE PEINTURE POUR LA VILLE DE MARCQ-EN-BAROEUL

2022_02_n0017_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE FOURNITURE DE CARBURANTS EN VRAC ET EN STATIONS PAR CARTES ACCREDITIVES

2022_02_n0018_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE POUR LE PATRIMOINE DE LA VILLE DE MARCQ EN BAROEUL

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

DELIBERATIONS	INTERVENANTS
Monsieur le Maire	
2022_03_0001_DEL : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2021	
2022_03_0002_DEL : LISTE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020, PORTANT DELEGATION AU TITRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 2122.22 ET L.2122.23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
2022_03_0003_DEL : DOTATION FONDS DE SOLIDARITE – UKRAINE	
<u>ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS, POLITIQUE DE LA VILLE, LIEN ARMÉE - NATION, COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES</u> Loïc CATHELAIN	
2022_03_0004_DEL : PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE 2022	
2022_03_0005_DEL : PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE 2022 : FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CONSEIL CITOYEN DU QUARTIER DE LA BRIQUETERIE	
2022_03_0006_DEL : PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE 2022 : SUBVENTION A L'OLYMPIQUE MARCQUOIS RUGBY POUR L'ACTION "LES MERCREDIS DE L'HIPPODROME"	
2022_03_0007_DEL : PROJET DEMOS - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2022	
<u>ENSEIGNEMENT ET PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ CHEZ LES JEUNES</u> Emilie BOULET	
2022_03_0008_DEL : ACCORDS DE RECIPROCITE - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022	
2022_03_0009_DEL : CONVENTION DE FINANCEMENT DES PROJETS DU SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES	
<u>TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SYSTÈME D'INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE</u>	

Pierre VERLEY	
2022_03_0010_DEL : PLAN DE DEPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS - AIDE A L'ACHAT D'UN VELO POUR LES AGENTS DE LA VILLE (1)	
2022_03_0011_DEL : PLAN DE DEPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS - AIDE A L'ACHAT D'UN VETEMENT DE PLUIE POUR LES AGENTS DE LA VILLE (2)	
2022_03_0012_DEL : PLAN DE DEPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS - MISE EN PLACE D'UN FORFAIT MOBILITES DURABLES POUR LES AGENTS DE LA VILLE (3)	
2022_03_0013_DEL : PLAN DE DEPLACEMENT DES ADMINISTRATIONS - FORFAIT MOBILITES DURABLES SPECIFIQUE "PIETONS" POUR LES AGENTS DE LA VILLE (4)	
2022_03_0014_DEL : AIDE A L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR OU D'UN LOMBRICOMPOSTEUR	
2022_03_0015_DEL : DEMANDE DE SUBVENTION - PLAN DE RELANCE EUROPEEN - INITIATIVE "REACT EU"	
<u>CULTURE ET COMMUNICATION, GRANDS ÉVÉNEMENTS</u>	
Sophie ROCHER	
2022_03_0016_DEL : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MARCQ-EN-BAROEUL ET L'ASSOCIATION LILLE 3000 - SAISON THEMATIQUE 2022 UTOPIA	
2022_03_0017_DEL : MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MARCQ-EN-BAROEUL ET LE PASS-CULTURE	
<u>ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANAT, AGRICULTURE, PROFESSIONS LIBÉRALES ET EMPLOI</u>	
Nicolas PAPIACHVILI	
2022_03_0018_DEL : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES AIDES AUX TRAVAUX DES COMMERCANTS ET ARTISANS	
<u>TRAVAUX – CADRE DE VIE – URBANISME – ACQUISITIONS ET VENTES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES, AFFAIRES JURIDIQUES</u>	
Françoise GOUBE	
2022_03_0019_DEL : ACQUISITION FONCIERE 3 RUE MONTGOLFIER	
2022_03_0020_DEL : PROTOCOLE SCI RUBEN - LE ROZO	
2022_03_0021_DEL : TARIFICATION DE LOCATION DU JARDIN MINORELLE	

2022_03_0022_DEL : REVALORISATION DES TARIFS DE LOCATION DE L'HIPPODROME	
2022_03_0023_DEL : REVALORISATION DES DROITS DE VOIRIE	
FINANCES, GESTION ET PILOTAGE DES CONTRATS	
Pascal LHERBIER	
2022_03_0024_DEL : ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER	
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, PRÉVENTION, RESSOURCES HUMAINES, ÉTAT CIVIL ET ÉLECTIONS	
Alain CHASTAN	
2022_03_0025_DEL : TELETRAVAIL - MISE EN PLACE D'UN FORFAIT TELETRAVAIL AU BENEFICE DES AGENTS DE LA VILLE	
2022_03_0026_DEL : COMPTE EPARGNE TEMPS - DISPOSITION RELATIVE A LA MONETISATION DES JOURS	
2022_03_0027_DEL : RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020	
2022_03_0028_DEL : TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS – MODIFICATION	
2022_03_0029_DEL : ADHESION AU DISPOSITIF INTERNE DU CDG 59 DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, D'ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE, DE HARCELEMENT, DE DISCRIMINATION, D'AGISSEMENTS SEXISTES, DE MENACES OU TOUT AUTRE ACTE D'INTIMIDATION	
SPORT, SANTE ET RELATIONS INTERNATIONALES	
Didier ELLART	
2022_03_0030_DEL : CONSTRUCTION D'UNE HALLE SPORTIVE DANS LA QUARTIER DES BELLES TERRES	
2022_03_0031_DEL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE POUR L'ORGANISATION DU TOURNOI TENNIS EUROPE U14	
2022_03_0032_DEL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DU NORD DE TENNIS POUR L'ORGANISATION D'UNE ETAPE DU CIRCUIT INTERNATIONAL DE TENNIS FAUTEUIL U18	
2022_03_0033_DEL : JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 - ADHESION AU RESEAU "TERRES DE JEUX EN NORD"	
PROMOTION DE L'EGALITE HOMMES/FEMMES	
Marie-Pierre JANSSENS	
2022_03_0034_DEL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A	

FACE MEL POUR L'ACTION "LES FILLES ONT LE SENS DE L'ORIENTATION"	
CONSEIL DES JEUNES Louis RANDOUX	
2022_03_0035_DEL : EVOLUTION DES MODALITES D'ACCES AU CONSEIL DES JEUNES	

Nous allons passer à l'étude des délibérations de ce Conseil Municipal.

La première d'entre elles concerne la situation en Ukraine et je pense pouvoir me faire votre interprète pour exprimer ici notre tristesse, notre solidarité, notre compassion avec la souffrance du peuple ukrainien, nous sentir particulièrement tous mobilisés et concernés par ce drame épouvantable et cette guerre qui les frappe si cruellement et si injustement. Nous sommes, bien sûr, toutes les collectivités territoriales, tout le monde associatif, je pense qu'il y a énormément de solidarité qui s'exprime de manière diverse que ce soit au sein de ce conseil municipal, dans la vie associative marcquoise, dans toute la métropole européenne de Lille et dans toute la France, bien évidemment dans le monde entier. Nous souhaitons nous, pouvoir mobiliser les moyens qui sont à notre disposition pour soutenir et contribuer à cet élan de solidarité pour les Ukrainiens qui sont touchés par la guerre engagée par la Russie. C'est une catastrophe humanitaire d'une ampleur inégalée aujourd'hui et nous essayons effectivement de trouver les voies et moyens pour leur venir en aide. Alors, nous avons organisé des collectes, je remercie les très nombreux membres du conseil municipal, toutes tendances confondues, qui se sont associés aux collectes et à tout ce qui s'est passé. Il y a déjà une semi-remorque qui est parti pour la Pologne et, après-demain, il y aura de nouveaux envois puisque Beata JANSEN ici présente part en avion en Pologne et je pense qu'elle emmènera notamment des médicaments. Enfin on est très mobilisé. Nous essayons effectivement d'accueillir dans quelques structures que nous pouvons mettre à disposition des personnes qui viennent d'Ukraine, j'en ai rencontré un certain nombre et il y a beaucoup de particuliers aussi qui se sont proposés pour les accueillir. Nous avons reçu hier une lettre de la Préfecture qui précise bien les conditions dans lesquelles tout cela peut se dérouler parce que vous avez bien conscience que tout cela doit être organisé et que c'est véritablement un travail très important et je remercie infiniment les services.

Je peux vous dire que mon Directeur Général des Services et qu'un certain nombre de mes collaborateurs, je dirais Jean-Maurice DERUYTER, Fanny CARON et beaucoup d'autres sont vraiment exemplaires, je vois Myriam MORCLETTE ou d'autres qui sont tous très présents pour pouvoir organiser tout cela. Ce que nous avons voulu, c'est ouvrir une ligne de crédit pour cet événement qui ne s'est jamais encore déroulé depuis la dernière guerre mondiale, ouvrir une ligne de crédit qui nous permettrait de répondre aux diverses formes de solidarité auxquelles nous serons appelés à faire face et donc je vous propose d'ouvrir une ligne de crédit à hauteur de cent mille euros parce que au-delà d'un don qu'on pourrait faire à la Croix Rouge ou aux structures qui nous sont suggérées par l'Association des Maires de France ou des Maires du Nord, il y a manifestation des initiatives de première nécessité, les personnes qui arrivent sont sans rien, on en a vu dimanche dernier, uniquement avec les vêtements qu'ils avaient sur eux, que ce soit pour acheter des biens de première nécessité parfois du mobilier parce que ce n'est pas toujours évident pour eux ou les personnes qui les accueillent d'avoir ici ou là, les solutions que ce soit des denrées, des titres de transport parfois peut-être aussi s'associer aux initiatives, je sais que la Région va s'associer à la Chambre de Commerce, à la CCI pour faciliter les problèmes d'acheminement parce que ce n'est pas tant la collecte des denrées qui est complexe c'est bien sur l'acheminement qui est extrêmement

difficile et quelquefois extrêmement périlleux et tous les transports qui doivent être fait à titre humanitaire génèrent parfois des frais qu'il faut pouvoir couvrir donc nous voulons ouvrir cette ligne de crédit à hauteur de cent mille euros et c'est ce que je vous propose aujourd'hui bien sûr je m'engage à vous en rendre compte de manière très scrupuleuse pour que toutes les dépenses auxquelles on aura à faire face soient totalement partagées par l'ensemble du conseil municipal mais il faut que l'on puisse être réactif par rapport à un problème totalement gigantesque. Je suppose qu'il y a peut-être des observations sur ce sujet. Monsieur PAPIACHVILI, vous voulez prendre la parole ? D'autres personnes ? Madame ROUSSEL très bien.

➤ **Intervention de Monsieur Nicolas PAPIACHVILI** : Monsieur le Maire, je souhaiterais vous remercier de nous proposer cette délibération et vous dire tout simplement à quel point je suis fier d'appartenir à notre conseil municipal et aussi ma fierté de voir, depuis maintenant quelques jours, la mobilisation formidable des Marcquois pour faire face à cet événement qui est tragique. La France a toujours été un pays, une terre d'accueil pour les peuples persécutés et opprimés dans le monde. Au début du siècle, nous avons accueilli de nombreux Arméniens voulant échapper au génocide dans leur pays. Nous avons accueilli les réfugiés Espagnols fuyant le régime de Franco. Nous avons accueilli les Portugais fuyant le régime du dictateur Salazar. Au début des années 70, nous avons accueilli plusieurs milliers de Cambodgiens arrivés en France en boat people pour fuir le régime des khmers rouges. Nous avons accueilli nos amis Libanais en exode pendant la guerre civile dans les années 80 et je pourrais en citer d'autres bien évidemment. Tout ça pour dire que la France a toujours été au rendez-vous pour accueillir les peuples opprimés et persécutés et aujourd'hui c'est tout naturellement que nous devons tendre nos bras à nos amis Ukrainiens qui souffrent tant.

Pardon de dire ça ici, ce n'est peut-être pas le lieu mais ça me heurte personnellement d'entendre un candidat à l'élection présidentielle refuser cette main tendue qui remet profondément en cause notre histoire et nos valeurs et c'est encore plus curieux de quelqu'un qui, en somme, semble-t-il, est très attaché à l'histoire de notre pays. Enfin vous dire que la Ville de Marcq-en-Baroeul a toujours accompagné cet élan de solidarité et de fraternité avec notamment son partenariat qu'elle noue depuis plusieurs années avec l'association AIRE qui accompagne, suit chaque jour, de nombreux réfugiés politiques. Nous aussi, ici, on prend part à cet élan et à nos valeurs pour accompagner ces familles qui sont en souffrance. Voilà, je voulais juste vous dire ceci et vous renouveler ma fierté de voter aujourd'hui cette délibération.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Madame ROUSSEL vous avez demandé la parole.

➤ **Intervention de Madame Martine ROUSSEL-VANHEE** : Monsieur le Maire, chers Collègues. Nous ne pouvons qu'approuver l'ouverture au budget de la somme de cent mille euros pour le fonds de solidarité envers les Ukrainiens. Cet élan de générosité à Marcq comme dans la plupart des villes et associations, vous l'avez dit tout à l'heure, a été encore plus important que dans d'autres circonstances tant est grave la catastrophe humanitaire qui se déroule quotidiennement sous nos yeux. Ce magnifique élan touchant un pays proche de nous, ne doit pas cependant nous faire oublier toutes les détresses qu'ont connu et connaissent encore d'autres parties du monde qui n'ont pas suscité tant de générosité. Certaines victimes ont même été l'objet de rejet raciste et le sont encore aujourd'hui. Ça a été rappelé par Nicolas. Heureusement, ces dernières ont reçu toute la sollicitude de la part d'associations dont il faut souligner le mérite que ce soit pour des pays africains ou du Proche et Moyen-Orient. Matériellement, ces associations qui leur viennent en aide doivent aussi être soutenues. A Marcq, par exemple, cette aide doit aller de façon pérenne, et je sais que c'est fait, au-delà de l'accueil des demandeurs d'asile. Nous voterons, bien entendu, cette délibération je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup Madame ROUSSEL. Je ne sais pas si quelqu'un demande la parole mais juste un petit mot mais ça n'empêche pas que d'autres puissent le faire ensuite ça ne me gêne pas du tout, c'est vrai Madame ROUSSEL ce que vous dites je pense que la Ville de Marcq-en-

Baroeul a toujours su tendre la main de manière parfois très discrète puisque ce n'est pas depuis quelques années, c'est depuis plusieurs dizaines d'années que la Ville de Marcq-en-Baroeul a un partenariat avec l'Association AIRE qui accueille des réfugiés politiques. Nous avons onze appartements mis à disposition de cette Association qui accueille des réfugiés politiques du monde entier quelle que soit leur race, leur culture, leur histoire et je pense qu'on a toujours essayé de montrer cette solidarité. Je pense qu'ici au sein du Conseil Municipal, on est tous particulièrement touchés par ce qui se passe, que ce soit Nicolas PAPIACHVILI qui ne le dit pas mais, bien sûr vous le savez, il est arrivé de Géorgie à l'âge de 10 ans, j'allais dire sous les bombes dans son pays, et il a vécu ce que vivent aujourd'hui nos amis Ukrainiens.

Beata JANSEN qui est d'origine Polonaise a aussi une particularité maintenant nouvelle, c'est qu'elle est devenue Présidente de cette Association Marcq Madagascar qui est une Association qui, au-delà du caractère humanitaire, a su vraiment être particulièrement présente et on était à l'assemblée générale de Marcq Madagascar en début de semaine, c'est incroyable tout ce qui est fait comme solidarité donc je crois qu'on se doit de ne jamais oublier les solidarités du bout de nos rues mais jamais les Marcquois n'ont oublié les solidarités du bout du monde et je pense que c'est ça un petit peu le miracle de la vie associative avec Marcq Tiers-Monde, Marcq Madagascar, toutes les associations qui existent sur Marcq-en-Baroeul et qui sont merveilleuses. Moi, je vous remercie tous, vraiment tous, et on va continuer à essayer d'être présents, actifs, responsables, j'allais dire avec notre coeur mais aussi être professionnel dans la démarche parce que c'est un vrai travail, on y travaille énormément en ce moment parce que ça fait réfléchir dans toutes les villes, ce n'est pas que Marcq-en-Baroeul, mon dieu il faut être extrêmement humble dans ce domaine mais dans toutes les villes, tous les Maires, tous les Elus, quelle que soit leur tendance, on essaye d'apporter notre pierre à l'édifice et c'est quelque chose de bouleversant, de très émouvant mais d'indispensable. Merci à vous tous. Beata

➤ **Intervention de Madame Beata JANSEN** : Je voulais profiter pour remercier, je n'ai rien préparé, tous les employés de la municipalité qui, je le savais, sont d'une bienveillance et d'une générosité extraordinaire mais, là ces derniers jours, ces dernières semaines, j'ai pu le constater par moi-même, ont réagi à mes téléphones parce que je suis en lien avec des représentants d'associations en Pologne pour venir en aide, ont réagi tout de suite, ça me fait énormément chaud au cœur, je remercie tous les employés de la Mairie, je ne veux pas citer des noms parce que j'ai peur d'oublier quelqu'un et merci aussi à vous, Monsieur le Maire, de me donner cette opportunité de pouvoir aider les Ukrainiens, qui sont nos frères, mais aussi par ce biais, d'aider la Pologne qui aujourd'hui a déjà accueilli deux millions d'Ukrainiens. Merci beaucoup, merci, merci.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup à tout le monde et puis on continue tout simplement d'un seul cœur et au-delà de la politique qui nous fait avoir des approches différentes, je pense qu'on est tous unis évidemment. Merci les amis. Nous allons voter cette délibération.

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0003DEL est adoptée à l'unanimité

Je vais inviter Monsieur Loïc CATHELAIN à prendre la parole.

► **Intervention de Monsieur Loïc CATHELAIN** : Merci Monsieur le Maire, mes chers collègues. J'ai quatre rapports à vous présenter qui concernent l'action sociale et les solidarités comme vous dites du bout de notre rue puisqu'il s'agit de la politique de la ville. Comme vous le savez depuis 2015, le quartier de la Briqueterie à intégrer la géographie prioritaire des quartiers en politique de la ville. Le fait d'entrer en politique de la ville permet d'avoir des crédits supplémentaires.

Vous savez qu'il y a le droit commun, c'est-à-dire ce qui est donné pour l'action sociale dans toute la ville, dans tous nos quartiers et puis, rentrer en politique de la ville, ça permet d'avoir des crédits supplémentaires de l'Etat, de la MEL, de la Région, de toutes les collectivités et ça permet d'aider un quartier qui en a bien besoin et donc depuis 2015, nous menons différentes actions et ce sont ces actions-là qui sont répertoriées dans les différentes délibérations que je vous présente que nous allons mener pour cette année 2022. Il y a notamment des actions qui ont attiré à la réussite éducative, ce sont les actions qui sont notamment menées par la Sauvegarde du Nord. Il y a des actions très importantes, c'est notamment ce qu'on appelle le référent de parcours. Le référent de parcours c'est ce qui permet de suivre des familles individuellement et les enfants, de les aider, de lever des freins quand elles rencontrent des difficultés, il faut bien évidemment qu'elles acceptent et puis, il y a d'autres actions comme la sophrologie ou améliorer le climat scolaire, il y a des nouvelles actions qui se mettent en place comme «Bienvenue dans notre quartier» c'est une action qui va être menée par la FabNum, la Fabrique Numérique qui s'est installée dans l'ancien micro-hôtel d'entreprises de la Briqueterie et puis des actions qui ont attiré à la parentalité comme le «café des parents» qui se fait au Centre Social et Culturel, des actions qui concernent l'emploi, passerelle vers l'emploi avec le Centre Social et Culturel et puis des actions plus culturelles justement et qui ont attiré aux loisirs, il y a notamment des sorties qui sont organisées l'été et tout ceci représente une subvention de 38.705,50 euros à l'Association la Sauvegarde du Nord et une subvention de 2.580 euros à l'Association FCP. Ensuite, il est proposé aussi d'accorder une subvention de 5.000 euros pour le fonds de participation des habitants. Le fonds de participation des habitants est versé au Conseil Citoyen. L'année dernière, il n'avait pas été versé effectivement, il y a eu moins d'actions en raison du Covid et ils leur restaient des fonds. Cette année, on vous propose de verser 5.000 euros et ça sert notamment à organiser, comme vous le savez, ce repas qui démarre souvent le début de l'été et le début du calendrier de toutes ces actions qui ont lieu pendant l'été qui aura lieu cette année si les conditions sanitaires nous le permettent. Ça permet également de financer les sorties familiales notamment où il y a une erreur de plume dans cette délibération, il est indiqué que cela a profité à trois personnes dans le quartier, c'est trois cents personnes, il manque le mot cent. Je voulais quand même le rétablir et l'amender s'il vous plaît. Ensuite c'est une action nouvelle, il y a l'Olympique Marcquois Rugby qui cherche à développer la dimension sociale de son club.

Ils ont créé une association pour ce faire qui s'appelle Impact Ovale, il y a des professionnels, il y a des éducateurs, c'est-à-dire que le mercredi, toute la journée, 5 à 7 enfants de la Briqueterie vont, pendant toute l'année, pouvoir participer aux activités sportives du club de rugby. Pour vous expliquer simplement les choses, le matin il y aura des activités culturelles et de l'aide aux devoirs, le midi, ils déjeunent sur place et l'après-midi, bien évidemment, ils pratiquent le rugby. C'est une vraie chance qui est donnée aussi à des enfants du quartier de la Briqueterie parce que le rugby, Didier peut en parler mieux que moi, c'est aussi une grande famille. Si les enfants demain cherchent un stage pour l'école, ils pourront trouver un stage par le biais des sponsors du club de rugby, etc ... après un travail.

Moi, je félicite le club de rugby et son Président Olivier GRADEL qui développe une dimension sociale importante pour le club de rugby et nous, nous allons participer à hauteur de 2.000 euros sachant que l'Etat finance à 80 %, c'est-à-dire que l'Etat abondera à hauteur de 8.000 euros, ce qui est quand

même important. Il y a le projet Demos, on est tous très tristes parce que c'est la dernière année de Demos mais nous continuons à subventionner le Centre Social qui fait l'accompagnement des cinq enfants Marcquois qui sont dans ce projet que je ne présente plus pour 7.750 euros. Je crois qu'il s'agissait de ma dernière délibération.

Monsieur le Maire : Est-ce que quelqu'un voulait prendre la parole sur ces délibérations. Je n'avais pas eu de demande. Sans y revenir puisque sous réserve que vous acceptiez la modification à la suite de l'erreur de plume puisque c'est important de marquer qu'il s'agit de 300 personnes et pas de trois mais si vous êtes d'accord sur toutes ces délibérations, nous pouvons peut-être les voter globalement ou alors je les recite simplement : la programmation politique de la ville 2022 avec cette subvention de 38.705,50 euros 50 à la Sauvegarde du Nord et une autre de 2.580 à l'association FCP ; la programmation de la politique de la ville avec le fonds de participation des habitants l'attribution d'une subvention au Conseil Citoyen du quartier de la Briqueterie, l'aide à l'Olympique Marcquois Rugby dans le cadre de son action, les mercredis de l'Hippodrome et la dernière délibération pour ce magnifique projet Demos où c'est vrai que c'est extraordinaire de voir les enfants pouvoir apprendre à jouer d'un instrument, c'est une jolie école de valeur et c'est formidable pour eux donc on leur accorde une subvention de 7.550 euros pour pouvoir mener tout cela bien.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

**Les délibérations 2022_03_0004DEL, 0005DEL, 0006DEL, 0007DEL
sont adoptées à l'unanimité**

Madame Emilie BOULET vous pouvez présenter vos délibérations.

➤ **Intervention de Madame Emilie BOULET** : Monsieur le Maire, mes chers collègues. Comme vous le savez l'Education Nationale a lancé un appel à projets, pour le premier degré, pour les équipements numériques et les ressources. Bien entendu, la Ville de Marcq-en-Baroeul, s'est positionnée et plus particulièrement, le Service Enseignement et le Service Informatique. Ils ont répondu à cet appel à projets et je suis fière de vous annoncer ce soir que nous obtiendrons une subvention de l'ordre de 47. 996 euros. C'est une véritable chance pour nos petits Marcquois, nos élèves Marcquois qui auront des tablettes à disposition dans les écoles. Les écoles retenues l'ont été en accord avec l'Inspection Académique de l'Education Nationale bien entendu. Ce sont deux d'entre-elles qui ont été choisies pour réduire la fracture numérique. Deux autres parce qu'elles nous ont présenté un vrai projet en ce sens et l'Ecole Européenne car c'est une obligation pour la Ville dans le contrat que l'on a signé avec celle-ci. Voilà pour ma première délibération. Je présente la deuxième ?

Monsieur le Maire : est-ce qu'il y a des observations, je n'ai pas eu de demande de prise de parole sur cette délibération qui est en tout cas une très belle occasion de participer au projet numérique dans nos écoles et la deuxième délibération, une délibération plus habituelle j'allais dire sur nos accords de réciprocité.

Emilie BOULET : c'est cela, ce sont les accords de réciprocité avec nos villes voisines, comme tous les ans. Voilà je rappelle qu'un accord de réciprocité s'applique lorsque l'on accueille ou qu'un de nos

enfants Marcquois va dans une autre ville, il vous est juste proposé de maintenir les accords de réciprocité avec la participation financière qui est la même que l'année dernière.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

Les délibérations 2022_03_0008DEL et 0009DEL sont adoptées à l'unanimité

Merci à vous. Monsieur Pierre VERLEY nous rejoindra, on verra ses délibérations lorsqu'il sera parmi nous, si vous le voulez bien.

En l'absence de Sophie ROCHER, il y a deux délibérations qui la concerne, la première délibération concerne la signature d'une convention de partenariat entre la ville de Marcq-en-Baroeul et l'association Lille 3000 pour la saison thématique 2022 Utopia. Vous savez qu'il s'agit de la sixième édition thématique de Lille 3000 qui se tiendra de mai à octobre 2022 dans la métropole de Lille, dans l'Eurométropole également et dans la région des Hauts de France, je crois d'ailleurs que dans toutes les villes, dans toutes les communes de la MEL, je crois qu'il y aura une action qui sera faite par Utopia, je crois que c'est tout à fait intéressant et ce que je vous demande, c'est l'autorisation de pouvoir signer cette convention partenariale, culturelle avec l'Association Lille 3000 de pouvoir décliner dans notre Ville, les actions qui seront mises en œuvre, ce sont des concerts, des spectacles de chants, c'est une exposition floral, de céramique, d'art plastique, c'est tout un ensemble d'actions culturelles et on est très fiers de pouvoir être partenaire de ce très beau projet et on vous demande tout simplement de pouvoir signer cette convention partenariale avec Lille 3000. Y-a-t'il des observations ? Pas d'observation. Merci.

Et puis, il y a une autre délibération que je trouve assez formidable, c'est la mise en place d'un partenariat entre la ville de Marcq-en-Baroeul et le Pass Culture. C'est un dispositif qui a été initié par le Ministère de la Culture qui est porté par une société qui s'appelle Pass Culture et elle a d'abord été expérimentée cette mesure du Pass Culture depuis juin 2019 et a pour objet d'offrir aux jeunes de plus de 15 ans, un crédit, en fonction de leur âge, alors c'est 20 euros à l'âge de 15 ans ; 30 euros entre 16 et 17 ans et puis, à ceux de 18 ans, c'est un montant de 300 euros qui est utilisable pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon leurs envies, les propositions culturelles de proximité et les offres numériques tels que des livres, des concerts, des théâtres, des musées, des cours de musique, des abonnements numériques et c'est tout simplement

une occasion de grandement faciliter l'accès à la culture, d'encourager les jeunes à développer leur goût pour la culture, des expériences dans le domaine artistique, c'est bien sûr aussi un outil financier significatif comme je viens de vous l'expliquer et moi je me réjouis que l'on puisse se mettre en œuvre dans la ville de Marcq-en-Baroeul à l'initiative de mon Adjointe à la Culture et du travail qui a été réalisé en Commission et je remercie chacun ici présents de me permettre de signer cette convention de partenariat avec Pass Culture et d'imputer les éléments financiers au budget de la ville qu'ils soient essentiellement en recettes ou en dépenses. Est-ce qu'il y avait des observations sur ces deux délibérations de Sophie ROCHER en qualité d'Adjointe à la Culture.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

Les délibérations 2022_03_0016DEL et 0017DEL sont adoptées à l'unanimité

Je vais demander à Monsieur PAPIACHVILI de nous parler de sa délibération.

➤ **Intervention de Monsieur Nicolas PAPIACHVILI** : Monsieur le Maire, mes chers collègues. Délibération classique mais toujours importante bien évidemment pour les bénéficiaires de ces aides. En l'espèce, nous vous proposons d'accompagner quatre commerces projet permis, Corazon de café, au chalet et mon nuage. Ce sont des commerçants qui se sont soit installés récemment et on fait des travaux, soit ont réalisé des travaux et bien évidemment qu'on les soutient comme les 53 commerces qu'on a financé depuis cette opération. Là, en l'espèce, les quatre dossiers représentent à peu près dix-neuf mille euros.

Pour mémoire, depuis le début de ce dispositif, nous avons accompagné 53 commerçants je disais, sur à peu près 230 éligibles, ce qui représente en moyenne 7.700 euros pour chaque commerçant en aide directe.

Monsieur le Maire : C'est intéressant alors je ne sais pas si Nicolas PAPIACHVILI a en tête le nombre de commerces créés depuis un an ou un an et demi dans la Ville de Marcq-en-Baroeul et les taux de baisse de chômage puisque vous en avez parlé en Commission je crois. Pouvez-vous nous donner des précisions sur ce sujet.

➤ **Intervention de Monsieur Nicolas PAPIACHVILI** : Oui en termes de chômage, nous avons les avons les résultats bien évidemment que l'on ne va pas se mentir, c'est un contexte aussi national naturellement mais nous avons le chiffre le plus bas depuis dix ans puisqu'aujourd'hui on est aux alentours de 8% c'est très encourageant et puis on continue puisque c'est une préoccupation qui doit être la nôtre c'est bien évidemment celle de l'Etat mais c'est celle aussi de tous les acteurs de ce milieu et un chiffre qui est encourageant c'est aussi celui des jeunes qui ont vu, au sein de la population Marcquoise, fortement diminuer le taux de chômage également chez les jeunes.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Pas d'observations.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0018DEL est adoptée à l'unanimité

Je passe la parole à Françoise GOUBE pour ses délibérations.

➤ **Intervention de Madame Françoise GOUBE** : Tout d'abord, deux délibérations qui sont la suite logique d'anciennes délibérations. La première concerne l'acquisition du 3 rue Montgolfier, c'est à dire la dernière acquisition que l'on a à faire sur ce que l'on peut appeler au sens large, le site Doolaeghe. Nous avons enfin trouvé un accord avec le propriétaire pour nous vendre, à l'amiable, sa maison sachant que la vente aura lieu en 2023, c'est l'une des particularités et cela faisait partie de l'accord pour la somme de 179.500 euros et je pense que ça va permettre enfin de conclure ce dossier qui traîne depuis un certain nombre d'années et qui surtout nous évitera de mettre en place la procédure d'expropriation qu'on avait un temps envisagé. La deuxième délibération concerne le

protocole avec la SCI Ruben. Vous savez que lorsque l'on vend un bien sa dépollution doit être réalisée par le vendeur lui-même ou à ses frais.

Lors de la discussion de la vente, lors de la cession de l'imprimerie Bailly, il a été convenu entre les parties que c'était l'acquéreur qui ferait réaliser les travaux de dépollution et que le vendeur, comme c'est son devoir, les prendraient en charge. Aujourd'hui les travaux sont réalisés et il paraît logique que nous versions leur montant. Je continue ?

Monsieur le Maire : Je pense qu'il y avait, sur la première délibération, l'acquisition foncière du 3 rue Montgolfier, une demande de prise de parole de Madame ROUSSEL je crois et donc on poursuivra après Françoise.

➤ **Intervention de Madame Martine ROUSSEL-VANHEE** : Monsieur le Maire et chers collègues. Comme Françoise vient de le dire l'acquisition de la dernière propriété dans la rangée d'habitation au début de la rue Montgolfier, achève un processus de rachat par la Ville d'un important périmètre foncier. Dorénavant la Ville peut envisager un aménagement complet d'urbanisation de cet îlot sachant que le terrain de l'entreprise Decaux va prochainement peut-être faire l'objet d'une transaction immobilière et que le site Carambar doit être réaménagé. C'est un projet de grande ampleur à l'entrée même de notre commune, côté La Madeleine, qui doit être examiné. C'est pour cela que je pense, qu'il est, je crois, approuvé par tout le monde ici, que cela nécessitera une consultation très large de la population sur ce périmètre foncier. Merci.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup Madame ROUSSEL. J'espère qu'il n'y aura pas d'ultimes soubresauts parce que l'on a quand même été très respectueux, attentifs et parfois un peu échaudés mais, avec cette dernière acquisition, c'est vrai que nous deviendrons propriétaires, ce n'est pas encore complètement fait, on va d'abord signer une promesse de vente après, il faudra aller chez le notaire du tènement complet de ce que l'on appelait la friche Doolaeghe et de ses abords et c'est vrai qu'il y a des éléments aujourd'hui importants qui sont en train d'évoluer puisque, comme vous le dites vous-même, nous sommes informés que la société Decaux souhaite partir et s'installer donc il y a des discussions, on en a été informé vous le savez aussi et je l'ai déjà expliqué nous travaillons beaucoup sur la friche Carambar que la Ville souhaite pouvoir acheter cela nécessite vraiment une réflexion d'urbanisme pour qu'on puisse voir exactement comment il peut être intelligemment procédé à un aménagement de tout cet ensemble à l'entrée de la Ville de Marcq-en-Baroeul dans le respect des règles d'urbanisme existantes, j'insiste Madame ROUSSEL que dès que j'aurai davantage d'éléments, je reviendrai vers vous et il n'y a aucune difficulté au contraire c'est même évident et essentiel, comme vous le soulignez, que l'on puisse en débattre ensemble de ce qui se passera sur cet ensemble et je suis en train effectivement de discuter aussi avec la société Carambar pour rechercher les voies et moyens d'une transaction amiable pour que la Ville se rende acquéreur de cet important foncier tout cela fera partie de cette étude globale et je vous remercie de me permettre d'avoir l'occasion à la fois de préciser que la concertation est indispensable et qu'il y aura une réflexion d'urbanisme globale sur l'ensemble de ce secteur. Merci à vous.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0019DEL est adoptée à l'unanimité

2022_03_0020DEL : PROTOCOLE SCI RUBEN 79 - LE ROZO

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0020DEL est adoptée à l'unanimité

Les autres délibérations Madame GOUBE.

➤ **Intervention de Madame Françoise GOUBE** : La troisième délibération concerne le Jardin Minorelle. Vous avez que l'on a notre superbe Jardin Minorelle maintenant avec le jardin d'hiver, le salon de thé et la galerie et ça intéresse beaucoup d'entreprises qui sont toujours à la recherche de lieux un peu atypiques pour des réunions. Donc, il vous est proposé de mettre en location, de temps en temps, le jardin d'hiver uniquement, la galerie et le salon de thé étant à part, c'est autre chose, de louer aux entreprises qui le souhaitent sans perturber nos activités culturelles pour autant cet espace et donc on vous propose de les louer avec un tarif différent selon qu'il s'agit d'une entreprise Marcquoise ou non avec une légère différence. Je continue je pense avec les délibérations suivantes qui sont vraiment toutes simples. Il s'agit de deux délibérations qui ont tout à fait le même esprit. Elles concernent simplement des revalorisations de tarifs existants concernant la location de l'Hippodrome et les droits de voirie pour les travaux ou pour les occupations commerciales. On a simplement pris le montant de l'indice de la consommation et on a fait également une comparaison avec les villes autour, il n'y a aucune raison de changer vraiment nos tarifs.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup.

2022_03_0021DEL : TARIFICATION DE LOCATION DU JARDIN MINORELLE

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0021DEL est adoptée à l'unanimité

2022_03_0022DEL : REVALORISATION DES TARIFS DE LOCATION DE L'HIPPODROME

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0022DEL est adoptée à l'unanimité

Sur les finances, je passe la parole à Monsieur Pascal LHERBIER.

➤ **Intervention de Monsieur Pascal LHERBIER** : Merci. Monsieur le Maire, mes chers collègues. Juste une délibération qui concerne l'adoption de notre Règlement Budgétaire et Financier. A l'initiative du changement de comptabilité au 1er janvier 2021 et de l'adoption de notre Compte Financier Unique au 1er janvier 2022, la Ville se doit de proposer un règlement budgétaire et financier, règlement budgétaire et financier qui a été réalisé par Monsieur MONIER je le dis bien, seul, et je le félicite. Quand j'ai dit que j'allais le féliciter, il m'a dit qu'il ne viendrait pas parce qu'il est toujours un peu modeste, c'est un véritable savoir-faire qui a été transcrit dans un document, ce document fait 62 pages, il reprend toutes les méthodes que nous utilisons, il met en évidence son esprit de synthèse et d'organisation, tout est indiqué, on ne peut pas se tromper parce qu'en fait on est quasiment très peu de villes à réaliser ce Compte Financier Unique et l'écrire aussi rapidement, on est que début mars ça veut dire qu'en fait c'était vraiment bien intégré dans le coin de sa tête et je vous le conseille comme livre de chevet sein.

Monsieur le Maire : Oui mais c'est bien de rappeler cela parce que très franchement, il n'est pas là mais j'ai aussi un très bon Adjoint qui suit ça de près mais très franchement ça vaut le coup de rappeler à quel point, il y a eu un travail formidable des services, tous les services de la Ville, mes services financiers pendant cette perte du Covid ce n'était quand même pas si simple non plus et moi je les remercie au même titre que tous les autres services mais ce travail qui a été fait sur le règlement budgétaire et financier de la Ville de Marcq-en-Baroeul, il est remarquable, il est super bien fait donc moi j'en suis très fier et très heureux quand tu nous la présenter, mon cher Pascal et je pense également le compte financier unique, on est une des rares villes à l'avoir totalement appliqué, tu peux peut-être en parler une seconde,

Pascal LHERBIER : Disons que plusieurs villes, on ne va pas se mentir mais on est quand même les seuls à être vraiment en croisière, c'est à dire que l'on n'a pas d'écueils, pas du tout, ça coule alors que certaines villes ont quelques écueils, d'ailleurs je sais que Monsieur MONIER a eu des coups de fil demandant comment il faisait, pourquoi il était comme ça, etc et je peux vous assurer que lui n'a téléphoné à personne.

Monsieur le Maire : Bravo les services. Après, il y a la politique, ce que l'on met dans un budget, bien sûr on n'est pas forcément d'accord les uns les autres mais sur la technique moi je dis un grand chapeau à mes services. Voilà bien merci beaucoup.

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0024DEL est adoptée à l'unanimité

C'est à vous Monsieur CHASTAN.

➤ **Intervention de Monsieur Alain CHASTAN** : Merci. Monsieur le Maire, chers collègues. Cinq délibérations qui vous sont proposées ce soir.

Une sur le télétravail qui vient en complément de celle qui a été votée lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2021 où nous avons voté la mise en place du télétravail au sein de la collectivité et la charte du télétravail qui formalisait les modalités de mise en œuvre. Cette délibération ici vous propose un taux d'indemnisation journalier des agents qui seront en télétravail un montant forfaitaire qui est fixé à 2 euros 50 par journée de télétravail effectué avec un maximum de 220 euros par an. Je ne sais pas s'il y avait des demandes sur cette délibération.

Monsieur le Maire : Pas de demandes de prise de parole sur cette délibération. Vous poursuivez Monsieur CHASTAN.

Alain CHASTAN : La deuxième délibération concerne le Compte Epargne Temps. Les agents de la Ville ont la possibilité effectivement d'épargner sur un compte leurs jours de congés. En 2010, un décret était venu assouplir les conditions d'alimentation de ce CET en ouvrant notamment la possibilité aux agents de demander une indemnisation ce à quoi la commune a souscrit. Je rappelle encore une fois que ce n'est pas une obligation effectivement et que toutes les communes ne donnent pas la possibilité à leurs agents de monétiser les jours qui sont déposés sur leur CET. Il nous a paru important malgré tout d'en fixer les contours et aujourd'hui de fixer un plafond de jours monétisables. Je rappelle qu'il faut d'abord préserver quinze jours sur son compte, que le plafond du CET est de 60 jours et au-delà des quinze jours, on peut désormais se faire monétiser 14 jours de CET. Alors en fonction des catégories effectivement, les taux d'indemnisation sont de 135 euros pour la catégorie A ; 90 euros pour la catégorie B et 75 euros pour la catégorie C. Ce sont des taux d'indemnisation journaliers. Pas de question non plus sur cette délibération.

La délibération suivante vous présente le Rapport Social Unique 2020. Ça vient en remplacement du bilan social. Là, au même titre que mon collègue Pascal LHERBIER qui a présenté un peu le mode d'emploi du budget. Ici, il s'agit d'une photographie d'un instantané de l'année 2020 sur la situation de la collectivité au niveau du nombre de ses agents, de la répartition hommes-femmes, des différents grades, des rémunérations moyennes, des sanctions qui ont pu être prises au cours de l'année 2020. Moi je vous invite à découvrir ce rapport social unique. Je ne sais pas si là aussi il y a des questions particulières mais c'est plus un document de travail et d'analyses sur ce qui est la collectivité.

Monsieur le Maire : Madame Odile VIDAL-SAGNIER a demandé la parole.

➤ **Intervention de Madame Odile VIDAL-SAGNIER** : Merci. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Merci pour cet état des lieux très

riche dont la présentation est très claire. Le nombre total d'agents municipaux s'élève à 541 agents titulaires et 60 agents contractuels occupant un emploi permanent, 271 agents non permanents, soit 872 agents au 31 décembre 2020. Ces agents sont répartis comme suit : 335 femmes titulaires et 206 hommes ; 34 femmes contractuelles contre 26 hommes ; 165 femmes en CDD contre 106 hommes. Au passage notons qu'il y a 31% d'agents en situation de CDD nous nous sommes déjà exprimés en déplorant le fait que les personnes en CDD sont en situation précaire et que cela dure parfois plusieurs années. Ces personnes sont en majorité des femmes. Nous savons que depuis cet état des lieux, il y a eu certaines avancées dont des personnes qui sont passées stagiaires et vont être titularisées sauf exception. Nous resterons toujours très vigilants à l'emploi des femmes et aux CDD. Nous insistons sur le fait également que nous déplorons l'externalisation de certaines tâches, tout le monde a été bien content de trouver les agents municipaux lors de la récente tempête Eunice. Martine ROUSSEL-VANHEE et moi-même avons fait des remarques similaires plusieurs fois ces dernières années. Par ailleurs, je me réjouis du dispositif proposé à nouveau cette année au collège Rouges-Barres, les filles ont le sens de l'orientation qui va proposer à des jeunes filles de les aider à prendre une orientation après le collège ce qui peut leur permettre d'accéder à des métiers moins précaires. Merci de votre attention merci.

Monsieur le Maire : Monsieur CHASTAN vous voulez faire une observation ?

Alain CHASTAN : Je pense qu'effectivement Madame VIDAL-SAGNIER a souligné qu'en 2021 il y avait eu un certain nombre de stagiarisation. Force est de constater effectivement que la collectivité s'intéresse de très près aux problèmes de situations précaires et n'hésite pas à stagiariser le moment venu,

Monsieur le Maire : Et puis, il y a également des postes dans lesquels ce n'est pas possible de faire autrement notamment pour le personnel. Dans les 850 agents, il y a ceux qui travaillent dans les centres aérés par exemple, ce sont souvent des étudiants effectivement, des précaires, ce sont aussi des gens qui sont saisonniers, j'allais dire entre guillemets, c'est aussi ça une ville mais on y travaille beaucoup et on est très attentif à ce que vous avez dit je vous remercie de vos observations Madame Odile VIDAL-SAGNIER. La délibération suivante.

Alain CHASTAN : C'est le tableau des effectifs permanents. Là aussi quelques postes qui vont nous permettre de nommer des agents notamment qui ont eu le concours. Une petite modification qui n'a pas pu être mise sur les documents qui sont en votre possession sur les postes d'attachés, ils ne sont pas de deux mais de trois voilà. Ça va permettre de nommer des agents qui ont eu leur concours d'attaché. Une dernière délibération qui concerne l'adhésion au dispositif interne qui nous est proposée par le CDG pour les signalements des actes de violence, d'atteinte à l'intégrité physique, de harcèlement, de discrimination, d'agissements sexistes ou de menaces diverses. C'est une convention qui nous lie au CDG avec une cellule d'écoute qui est mise à notre disposition moyennant une cotisation au CDG.

Monsieur le Maire : Telles sont les délibérations qui sont sous le timbre de notre collègue Alain CHASTAN. Je les reprends pour les faire voter :

La première délibération :

2022_03_0025DEL : TELETRAVAIL - MISE EN PLACE D'UN FORFAIT TELETRAVAIL AU BENEFICE DES AGENTS DE LA VILLE

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0025DEL est adoptée à l'unanimité

La deuxième délibération :

2022_03_0026DEL : COMPTE EPARGNE TEMPS : DISPOSITION RELATIVE A LA MONETISATION DES JOURS

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0026DEL est adoptée à l'unanimité

La troisième délibération concerne le Rapport Social Unique et il s'agit simplement de prendre acte de la présentation de ce rapport social unique au titre de l'année 2020. Nous avons pris en considération aussi et ce sera consigné, les observations qui ont été faites par Madame Odile VIDAL-SAGNIER.

2022_03_0027DEL : RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020

Le Conseil Municipal prend acte du rapport social unique 2020

La délibération suivante concerne le tableau des effectifs permanents avec la modification, en plus ou en moins, ce qui nous permet de créer des postes et de les attribuer à du personnel municipal.

2022_03_0028DEL : TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS - MODIFICATION

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0028DEL est adoptée à l'unanimité

La dernière délibération concerne cette adhésion au dispositif interne de signalement des actes de violence, d'atteinte à l'intégrité physique, de harcèlement, de discrimination, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation. On vous demande de confier au Centre de Gestion 59, le dispositif de signalement, de signer cette convention.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0029DEL est adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire : Je vous remercie.

Monsieur ELLART, vous avez la parole.

➤ **Intervention de Monsieur Didier ELLART** : Chers collègues. Quatre délibérations qui s'inscrivent dans la politique sportive. La première concerne la construction d'une halle sportive dans le quartier des Belles Terres jouxtant la Ferme aux Oies et le skate-park. C'est une délibération de principe pour solliciter des subventions. C'est un équipement sportif qui va être en accès en pratique libre avec un plateau sportif de sports collectifs en gazon synthétique et un terrain de basket 3.3 qui va s'inscrire également dans la Sport Vallée puisque la Sport Vallée qui va de la Ligue des Hauts de France de Tennis jusqu'à l'aérodrome de Marcq-Bondues avec une enveloppe globale de 1 million d'euros qui permettra de solliciter à la fois pour l'attribution des subventions, la Métropole Européenne de Lille et puis l'Agence Nationale du Sport puisque cet équipement s'inscrit dans le plan gouvernemental 5000 équipements qui prévoit une enveloppe de 250 millions d'euros dont 50 millions d'euros pour les rénovations énergétiques qui permettra de solliciter ces subventions et d'espérer pouvoir obtenir une subvention globale d'au moins 50% sur cet équipement sportif. Deux autres délibérations qui concernent l'attribution de subventions pour des événements sportifs qui ont été réalisés à la Ligue des Hauts de France de Tennis. Une première concerne l'organisation du tournoi tennis Europe U14 qui a été réalisé du 8 au 15 janvier 2022 et qui rassemblait 128 joueurs et joueuses de moins de 14 ans qui venaient de tous les pays du monde qui venaient même d'Asie ou d'Amérique et c'est une subvention qui est demandée de l'ordre de 1.500 euros et une deuxième subvention concernant l'organisation par la deuxième édition par le Comité du Nord de Tennis toujours au Centre de Ligue des Hauts de France d'une étape du circuit international de tennis en fauteuil U18 qui s'inscrit dans la dynamique sport-handicap, para-sport organisée par la Ville de Marcq-en-Baroeul c'est aussi l'occasion de changer le regard sur le handicap et d'avoir et de revendiquer un petit peu le droit à la différence et de refuser effectivement l'indifférence et c'est un tournoi qui a été réalisé au mois de janvier également et qui la championne de tennis en fauteuil était donc Américaine, elle était venue de Hawaï, elle avait fait le déplacement d'Hawaï spécifiquement pour ce tournoi et le champion de tennis en fauteuil, lui était Autrichien, c'est la deuxième année qu'il gagne ce tournoi c'était vraiment très émouvant de voir ces enfants avec une volonté de pouvoir s'en sortir par le sport et je pense que le sport est un outil formidable pour changer le regard sur le handicap et une dernière subvention qui concerne l'adhésion de la ville au réseau « Terres de Jeux en Nord » qui est organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord qui est une émanation du Comité National Olympique et Sportif Français. Je rappelle que le 22 novembre 2019 lors du Salon des Maires, la Ville de Marcq-en-Baroeul s'était engagée et avait obtenu le label Terres de Jeux 2024 afin de pouvoir

faire vivre l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques à sa population, aux Marcquoises et aux Marcquois, avec la célébration, l'engagement de l'ensemble des acteurs et puis également travailler sur l'empreinte et l'héritage post olympique à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 qui auront lieu en juillet/août 2024.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord est également labellisé et cela permettra de nous accompagner dans cette dynamique, dans cette aventure humaine par le biais de ses ressources et de travailler également avec les jeunes générations dans le cadre de Générations 2024 en particulier pour les scolaires et je rappelle aussi que beaucoup de clubs sportifs actuellement travaillent en symbiose avec les écoles de Marcq-en-Baroeul pour pouvoir travailler sur le regard et les vertus de l'olympisme. C'est une contribution annuelle de 1.000 euros. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup Monsieur ELLART. Nous allons passer au vote.

La première délibération concerne la construction d'une halle sportive en plein air dans le quartier des Belles Terres d'une surface de 800 m², c'est quelque chose d'important et ce sera très orienté famille bien évidemment.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0030DEL est adoptée à l'unanimité

La deuxième délibération :

2022_03_0031DEL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE POUR L'ORGANISATION DU TOURNOI TENNIS EUROPE U14

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0031DEL est adoptée à l'unanimité

2022_03_0032DEL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DU NORD DE TENNIS POUR L'ORGANISATION D'UNE ETAPE DU CIRCUIT INTERNATIONAL DE TENNIS FAUTEUIL U18

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0032DEL est adoptée à l'unanimité

Et puis également cette adhésion au réseau «Terres de Jeux en Nord» du Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord.

2022_03_0033DEL : JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 - ADHESION AU RESEAU "TERRES DE JEUX EN NORD"

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0033DEL est adoptée à l'unanimité

Je vais donner la parole à Marie-Pierre JANSSENS pour qu'elle puisse nous parler de sa délibération.

➤ **Intervention de Madame Marie-Pierre JANSSENS** : Merci. Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs. La délégation s'attache à travailler sur deux axes principaux : l'égalité pour toutes et à tous les niveaux et la lutte contre les violences faites aux femmes. En matière d'égalité et afin de lutter contre les stéréotypes d'orientation, la Ville a souhaité, dès septembre 2020, nouer un partenariat avec l'Association Face Mail qui s'est déroulé au Collège des Rouges-Barres. L'action «les filles ont le sens de l'orientation» invite les jeunes filles de 4^{ème} à mener une réflexion sur leur avenir afin de s'orienter sur une voie mûrement choisie et de les sensibiliser aux métiers de responsabilité et/ou dits masculins. Suite au bilan très favorable dressé à l'issue de la première année, tant par l'Association Face Mail que le Collège des Rouges-Barres, ce dernier a souhaité pouvoir renouveler cette action au sein de son établissement. Fort de l'expérience du Collège des Rouges-Barres, le Collège du Lazaro a également souhaité mettre en place l'action dans son établissement. Le montant de la subvention qu'il vous est proposé de voter est le même que l'année précédente. Nous venons de célébrer le 8 mars, Journée de la Femme, de nombreuses actions ou manifestations se sont déroulées dans ce cadre. L'exposition d'une mosaïque de portraits de Marcquoises, la mise à l'honneur dans Images de Marcq de Marcquoises, la diffusion de spots sur les réseaux sociaux, une programmation cinématographique riche sur le thème, des activités «bien-être» proposées par le Centre Social et enfin le Salon «Talents de Femmes» tenu par l'Association suroptimise. Nous avons organisé à destination des professionnels recevant du public, une réunion d'information sur le thème «Comprendre pour Repérer».

La journée du 8 Mars est également la date que nous avons choisie pour publier et distribuer le premier guide marcquois de prévention des violences faites aux femmes et que je vous remets ce soir qui était sur les tables. Il s'adresse aussi bien aux victimes côté moins, il permet de rappeler outre, les numéros utiles, tout ce qui existe sur Marcq-en-Baroeul. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Monsieur Laurent SEAILLES, je crois que vous avez demandé la parole.

➤ **Intervention de Monsieur Laurent SEAILLES** : Merci. Monsieur le Maire, mes chers collègues. Le Groupe Marcq Ensemble approuve l'attribution de cette subvention à la Fondation Face Mail pour cette action auprès d'un groupe de 28 collégiennes des Collèges des Rouges-Barres et du Lazaro. Mais, nous regrettons néanmoins l'absence d'ambition de la Ville pour cette action qui si, elle touche deux collèges cette année, ne concernera que 28 collégiennes contre 25 l'année précédente. Il conviendrait que cette action soit développée auprès de plus de collégiennes, de la même manière il conviendrait que la Ville développe, de manière plus décisive, son action contre les violences faites aux femmes dans le cadre que vous venez d'indiquer notamment dans son partenariat pour accueillir des femmes quittant leur logement. Vous nous avez expliqué qu'il y avait une prémisses d'appartements qui était envisagée mais au regard des urgences auxquelles la ville est confrontée ou plus exactement même la Métropole, il serait utile que l'on avance de manière plus décisive sur ce sujet. Merci. Monsieur le Maire

Monsieur le Maire : Marie-Pierre.

➤ **Intervention de Madame Marie-Pierre JANSSENS** : Je vais répondre à Monsieur SEAILLES. Au niveau de Face Mail c'est de proposer à tous les niveaux de toutes les élèves de 4^{ième} et après on constitue les groupes en fonction des demandes qu'on a reçues et toutes les jeunes filles qui souhaitent y participer, qui font la lettre de motivation seront prises sur les niveaux de 4^{ième} donc si on en a 28 c'est qu'effectivement elles l'ont fait puisque nous on constitue les groupes en fonction des demandes et de toute façon les groupes ne peuvent pas non plus excéder plus de 15 par session et après on créera autant de groupes qu'il le faut. Effectivement en matière de logement, comme je l'ai annoncé en commission, on travaille sur le sujet, ce n'est pas évident puisqu'il y a un protocole à mettre en route et les événements que l'on traverse maintenant vont peut-être faire que les priorités de ces logements vont peut-être devoir être un peu revue dans l'urgence.

➤ **Intervention de Monsieur Loïc CATHELAIN** : Oui je souhaitais également apporter un complément d'information et aussi soutenir l'action qui est la tienne Marie-Pierre, il ne faut pas non plus boudier notre plaisir, ce sont des actions nouvelles que la Ville propose depuis le début de ce mandat, que tu as pris à bras le corps, que tu mets en place progressivement et je sais que tout le monde est heureux et Madame VIDAL-SAGNIER en parler aussi dans sa précédente intervention, c'est une très belle action que Face Mail qui permet de briser les stéréotypes.

Si on peut faire plus, si tu peux faire plus, je sais que tu le feras. C'est quelque chose qui s'est mis en place l'année dernière au Collège des Rouges-Barres qui se prolonge au Collège du Lazaro qui en a entendu parler et il est évidemment que tu leur avais proposé, je m'en souviens, mais ils n'étaient pas intéressés au départ et, finalement, ils ont eu un retour sur ce qui se passait au Collège des Rouges-Barres et ils sont revenus vers nous pour avoir, eux aussi, chez eux cette action et puis là effectivement, ce livret qui donne plein d'informations très importantes sur la conduite à tenir si par exemple on connaît des femmes qui seraient victimes de violences conjugales, quand il y a des violences familiales, sur les numéros, tu l'as dit, effectivement qu'il faut contacter dans ce cas et puis le mandat dure aussi six ans et tu es en train de travailler aussi sur ce que l'on peut faire pour éloigner les maris violents ou alors à l'inverse sortir les femmes qui sont victimes de violences conjugales. En tout cas, bravo pour l'action qui est la tienne.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. On est tous très mobilisés sur ce sujet et je remercie Marie-Pierre du travail qui est accompli et qui a d'ailleurs été réalisé dans une période où les écoles ce n'était pas forcément évident de mobiliser tout le monde avec cette période de Covid mais je trouve que c'est remarquable d'avoir déjà 28 personnes qui s'intéressent et qui seront des ambassadeurs ou

des ambassadrices de cette cause mais on continuera. Monsieur SEAILLES je vous remercie de vos observations qui sont, je le sais très bien, tout à fait positives. Merci à vous. Pascal LHERBIER.

Pascal LHERBIER : Juste poser une question à Marie-Pierre. En fait, en tout, ça fait cinquante-trois personnes, ces 25 et 28 ?

Marie-Pierre JANSSENS : En fait l'action dure deux ans. De la première session en quatrième et on les accompagne jusqu'à la fin de la troisième également pour les aider à préparer le brevet en plus de leur orientation. Cette année, on fait la deuxième année de la première session qui était de 25 jeunes filles, uniquement au Collège des Rouges- Barres et là maintenant, on a 28 jeunes filles qui viennent de rentrer en quatrième en septembre qui vont le suivre pour deux ans voilà. Donc là, c'est 28, moitié au Collège du lazaro et moitié Collège des Rouges-Barres.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0034DE est adoptée à l'unanimité

Alors, Monsieur Louis RANDOUX.

➤ **Intervention de Monsieur Louis RANDOUX** : Merci. Monsieur le Maire, chers Collègues. Créé en janvier 2021, le Conseil des Jeunes s'est progressivement mis en place et a aujourd'hui trouvé son rythme de fonctionnement. Cette instance dont les objectifs sont le dialogue, la concertation, la réalisation de projets et la formation à la citoyenneté a très rapidement trouvé sa place parmi les autres instances de démocratie participative de notre Ville.

Les jeunes ont notamment eu à cœur de porter les projets et les thématiques qui leur sont chers qu'il s'agisse de transition écologique, de culture, d'ouverture sur le monde ou bien de solidarité. Ils ont entre autres participé au budget participatif qu'ils ont d'ailleurs remporté, participer à la concertation de la future MJ du Pont, au skate-park, à la refonte du magazine municipal.

Dernièrement, ils ont aussi réalisé des vidéos de sensibilisation dans le cadre de l'opération propreté qui a eu lieu ce week-end ou encore participer à des rencontres avec d'autres instances de démocratie participative comme le Conseil des Seniors en vue de mettre en place des projets communs et intergénérationnels. Après presque deux années scolaires de fonctionnement, certains membres nous ont informé qu'ils quitteront le Conseil des Jeunes l'année prochaine en raison de leurs études. D'autres membres ont, par ailleurs, atteint la limite d'âge et souhaitent poursuivre leur engagement. Il conviendra de procéder au renouvellement partiel du Conseil. Par cette délibération, je vous propose que l'âge requis pour candidater au Conseil des Jeunes soit élargi aux 14-20 ans au lieu des 14-18 ans initialement prévu. Ce report de la limite d'âge permettra aux plus âgés d'entre eux de poursuivre leurs engagements au sein du Conseil des Jeunes mais aussi d'accueillir et de former les nouveaux membres afin de leur transmettre leur expérience et de pouvoir passer le relais sur les projets et les réflexions qui ont été engagés. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci. Je crois que le groupe «Une nouvelle marque» a demandé la parole. Monsieur TONNEL, Monsieur PICHON, pardonnez-moi.

➤ **Intervention de Monsieur Jean-François PICHON** : Merci. Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Adjoints et Conseillers. Lors du Conseil Municipal du 30 janvier 2021, nous avons indiqué à propos du Conseil des Jeunes que nous étions bien face à une bonne idée mais que celle-ci était dans un cadre bien trop aléatoire, trop flou et insuffisamment préparé. C'est finalement ce qu'indique et confirme le projet de délibération qui nous est présenté ce soir. Nous avons d'ailleurs proposé de reporter cette délibération à l'époque pour qu'elle puisse être retravaillée, clarifiée et sécurisée. La présentation et le débat que nous avons eu il y a quelques jours en commission préparatoire restent entiers et il nous appartient ce soir de trancher. Les arguments présentés par le Groupe Majoritaire l'an dernier, posés le principe d'une limite d'âge coïncidant avec la majorité et l'accès aux droits de vote, donc 18 ans, et fixer aussi une limite basse, l'équivalent d'une entrée dans l'adolescence. Nous pouvons entendre aujourd'hui les arguments qui vous poussent à poser une limite d'âge au-delà de 18 ans. En revanche, ne comprenons pas pourquoi vous restez dans une opposition ferme pour abaisser la limite d'âge minimal de manière à assurer un continuum avec le Conseil Municipal des Enfants et donc, à nouveau ce soir, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, nous vous proposons, et c'est bien là notre rôle, d'amender ce projet de délibération, nous l'avons déjà proposé en commission, et de revoir la limite d'âge minimum pour l'accès au Conseil des Jeunes. Sous la réserve de cet amendement, nous pourrions approuver ce projet qui permet à des jeunes de s'exprimer et de se construire à travers un engagement collectif et citoyens. Nous vous remercions.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur. Monsieur RANDOUX vous voulez apporter une réponse ?

Louis RANDOUX : Oui je peux apporter quelques éléments de réponse. D'abord vous nous reprochez que c'est trop flou. Moi je ne vois pas les choses de la même manière. Je vois ça plutôt comme une forme de souplesse.

Je comprends que dans les habitudes de l'administration tout soit bien cadré mais chez les jeunes je pense qu'il faut avoir une certaine souplesse, c'est important pour eux et aujourd'hui on voit que ça fonctionne, les jeunes sont contents, ils peuvent réaliser les projets qu'ils souhaitent et je pense qu'ils sont assez épanouis dans ce projet de Conseil des Jeunes sur la limite des 20 ans. L'idée c'est vraiment de pouvoir réaliser une forme de tuilage entre les plus jeunes et les plus anciens mais il ne faudrait pas non plus avoir un groupe complètement hétérogène au niveau de l'âge et avoir quelque chose d'assez homogène comme c'est le cas aujourd'hui.

Loïc CATHELAIN : Je veux juste dire un mot. Je pense que l'on constate tous avec bonne foi que Louis tu as pris ce dossier à bras le corps, tu es très présent, on te croise régulièrement d'ailleurs avec ces jeunes qui font partie du Conseil des Jeunes, preuve aussi que tu as su créer une dynamique au sein de ce Conseil. Simplement, moi je voulais te dire que tu as toute notre confiance, j'en parle ici parce que l'on voit le travail que tu fais et tu le fais très bien et c'était aussi pour te féliciter pour ce travail accompli. C'est un dossier que tu as pris à bras le corps, qui est rondement mené et tu as montré toute la compétence dans ce dossier, bravo.

Monsieur le Maire : Enfin, vraiment moi je crois qu'il y a un très beau travail qui est fait. Je suis très fier d'ailleurs qu'il y a un jeune comme Louis RANDOUX qui soit membre de notre Conseil Municipal et qui donne tout son coeur pour faire en sorte que la démocratie, la démocratie participative soit une réalité et je veux dire qu'il y a plein de manières de participer à la vie de la cité que ce soit dans des structures associatives ou dans ce que propose la Ville et aucune de nos réunions n'est fermée à la jeunesse qui n'est pas embrigadée dans un carcan, on a toute la souplesse requise et puis également un certain nombre de structures qui me paraissent bien fonctionner. Après, il peut toujours y avoir des discussions et des évolutions mais je pense franchement que quand on voit ce qui a déjà été réalisé par ce Conseil Municipal des Jeunes que moi je rencontre aussi régulièrement en visioconférence, ils sont pleins de pertinence, très intéressés, passionnés, ils participent à plein de choses nos jeunes. Ils participent également dans nos centres aérés, quel que soit leur âge, on leur

demande leur avis, peut-être que Catherine voudrait dire un petit mot là-dessus, il y a plein d'occasions pour qu'ils puissent justement se sentir citoyen dès leur plus jeune âge. Catherine.

Catherine JONCQUEZ : Ce que je voudrais vous dire c'est que l'on a eu un renouvellement du titre «Ville, Amie des Enfants» et que les personnes qui sont venues dans le public avaient eu l'information par le Conseil Municipal des Enfants, par le Conseil des Jeunes et j'ai eu le plaisir de rencontrer les jeunes qui font partie du Conseil des Jeunes. Hier, j'ai animé également une réunion. Alors vraiment c'est étonnant, c'était pour préparer la fête du Parc Valmy et on avait invité tous les partenaires dont le Club des Majorettes et une des jeunes filles qui était là m'a expliqué qu'elle faisait partie du Conseil des Jeunes et qu'elle était à notre disposition pour nous aider à construire la fête du Parc Valmy. Voilà, ce sont des beaux exemples de démocratie participative.

Monsieur le Maire : Cela même, quand on a entendu le Président de l'Unicef venir nous parler de ce que l'on faisait en matière de politique des enfants, je pense qu'il a plutôt été élogieux, il faut rester humble et simple devant ce que l'on fait mais tout le monde n'a pas ce titre donc nous sommes notamment fiers de ce que l'on fait pour les jeunes, pour les enfants et on est « Ville, Amie des Enfants».

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 37 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

Contre = 2 (Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0035DEL est adoptée à la majorité absolue

Je sais que Pierre a fait tout ce qu'il pouvait pour être à l'heure, c'était très compliqué, je l'en remercie d'être là et je lui donne la parole pour parler de ses délibérations importantes.

Merci beaucoup Monsieur le Maire, mes chers Collègues. Effectivement, toutes mes excuses pour ce retard. Ça nous rappelle que nous sommes élus mais on est aussi plein d'autres choses à la fois et il faut s'organiser. Plusieurs délibérations je vais les prendre en trois parties, la première étant un peu plus conséquente. Ce sont les quatre premières délibérations. Ces quatre premières délibérations sont liées à la mobilité de nos agents. Nous avons, comme tous les employeurs de France, des salariés qui viennent travailler à l'Hôtel de Ville ou dans ses sites tiers. Comme toutes les entreprises où les employeurs de France et administrations sont également comprises ces employés viennent globalement sur des distances assez courtes, la moyenne des déplacements sur la Métropole Lilloise est de l'ordre de 9 km, un trajet de 9 km et on est sur la Métropole Lilloise à 27 kilomètres parcourus par jour. Ce sont des distances qu'il est très aisé de parcourir à vélo puisque dans ces pourcentages, 60 % des déplacements sont largement inférieurs à ces 9 km, c'est à dire qu'on a aussi des personnes qui viennent de 500 mètres, d'un kilomètre, de deux kilomètres. Dans le jargon on parle du dernier kilomètre de livraison, la livraison étant l'arrivée à destination de sa cible. La loi LOME a permis de mettre en place tout un tas d'outils nous permettant de favoriser le travail, le trajet domicile-travail et, Ville de Marcq-en-Baroeul avec Alain CHASTAN, avec Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, nous avons déjà délibéré, il y a quelques années, pour faciliter les trajets de nos agents en subventionnant par exemple à 50% leur titre de transport public.

Avec toute l'équipe, nous nous sommes retrouvés, plus particulièrement avec Alain pour travailler sur le Plan Déplacements Administrations et les services concernés, on les remercie

également pour cette co-construction du projet. On a repris les outils et on vous propose ce soir quatre délibérations complémentaires à l'ensemble des choses que l'on a déjà.

Premier volet : l'aide à l'acquisition d'un vélo. Certains agents n'ont pas bénéficié des aides qu'on a déjà pu mettre en oeuvre dans le même contexte. On souhaite largement favoriser le fait que nos agents puissent venir à vélo et on va les aider à pouvoir acquérir un vélo selon les mêmes conditions qu'on a pu voter, délibérer ensemble je pense où j'imagine à l'unanimité. On est exactement dans les mêmes conditions. L'aide à l'achat d'un vélo et/ou d'une trottinette. En complément, on a souhaité que ces agents puissent bénéficier pour se rendre à vélo d'accessoires. Il est indispensable quand on est à vélo et c'est un connaisseur qui le dit et merci aussi à tous les élus qui autour de la table et agents qui viennent déjà à vélo, d'avoir des outils pour cadenasser son vélo de manière efficace.

Un excellent cadenas, il faut prendre la catégorie la plus haute et donc cette aide à l'acquisition va permettre de pouvoir acheter des vêtements de pluie ou des accessoires de sécurité pour pouvoir se déplacer dans de bonnes conditions. Donc là, on va sur 50 % du prix d'achat sur un plafond de 50 euros. Ça c'était le premier volet qui est un volet technique sur cette partie mobilité. On a souhaité accélérer, aller plus loin que des outils qu'on avait déjà mis en oeuvre dans la commune de Marcq-en-Baroeul et on a souhaité utiliser le forfait de déplacement. C'est à dire indemniser les agents qui se rendent sur leur lieu de travail avec leur vélo notamment ou à pied. Les deux délibérations que vous avez ensuite, vous présentent les conditions d'attribution de ces primes de mobilité qui correspondent à un contexte légal qui est définie par la loi auquel nous nous conformons. C'est ce que font la plupart des communes notamment sur le vélo. Nous avons souhaité aller plus loin parce que la mobilité du dernier kilomètre c'est aussi les 800 derniers mètres et malheureusement cette mobilité des 800 derniers mètres, des 500 derniers mètres est encore beaucoup faite en voiture alors que la distance est très courte. On a souhaité bénéficier, utiliser un deuxième cliquer pour réduire ce volume et avoir une prime spécifique aux déplacements piétons. Voilà Monsieur le Maire, mes chers Collègues, l'idée générale de ces quatre délibérations. Je présume Monsieur le Maire qu'on commence par ces quatre premières et je détaille les deux suivantes ensuite.

Monsieur le Maire : Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ? Madame Odile VIDAL-SAGNIER vous avez la parole.

➤ **Intervention de Madame Odile VIDAL-SAGNIER :** Merci. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints, chers Collègues, Mesdames et Messieurs. Nous nous réjouissons des mesures proposées pour les agents et agentes de la Ville pour l'achat d'un vélo, une trottinette, des vêtements de pluie cela encourage l'utilisation des modes de déplacement en substitution à la voiture et permet ainsi de développer la pratique des modes dits doux vélo, marche.

Je profite de m'exprimer également sur le questionnaire sur la transition écologique qui a été diffusé avec Images de Marcq qui était disponible sur le site de la Ville. La Commission Transition Ecologique de la Ville n'a pas été sollicitée pour la réalisation de ce questionnaire, cela est tout à fait décevant et j'en ai parlé lors de la dernière Commission. Je vous remercie de votre attention.

Pierre VERLEY : On est dans l'opérationnel et je rends compte très régulièrement à la Commission de ce que l'on fait, il y a différents sujets sur lesquels on rend compte après coup parce que l'on doit s'organiser, gérer et l'essentiel étant de rendre compte en Commission pour que chacun puisse être informé de l'ensemble des éléments et à la prochaine Commission, je vous annonce d'ores et déjà qu'on va pouvoir même parcourir les résultats, les analyser parce que je pense que l'essentiel est de pouvoir parcourir les résultats. Les Marcquois on les sollicitent régulièrement dans les questionnaires sur Images de Marcq et on a ici un questionnaire, je ne me souviens plus du chiffre je crois 400 ou 500 au total 900 c'est un questionnaire qui fait, excusez-moi l'expression, carton plein et donc on a un gros intérêt des Marcquois et on va pouvoir le dépouiller avec passion lors de la prochaine Commission.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Nous allons voter ces délibérations.

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

**La délibération 2022_03_0010DEL ; 0011DEL ; 0012DEL ; 0013DEL
sont adoptées à l'unanimité**

Pierre VERLEY : Merci beaucoup pour cette belle unanimité, c'est un bel outil que l'on donne pour lequel on dote la Ville.

La prochaine délibération concerne un sujet qui m'est très cher, qui me passionne, ce sont les déchets. A savoir qu'aujourd'hui un citoyen produit beaucoup de déchets, ce n'est pas le déchet qui m'intéresse, c'est la philosophie qu'il y a autour effectivement et travailler à sa réduction c'est beaucoup de choses la plupart des déchets sont incinérés ça fait du carbone ce n'est pas toujours utile on peut parfois les renvoyer à la terre et dans nos poubelles, dans nos poubelles Monsieur le Maire, sur la Métropole Lilloise nous avons 30% de nos déchets qui sont en fait des déchets compostables. C'est à dire c'est de la terre et aujourd'hui on brûle de la terre dans des usines d'incinération. C'est très bien on en fait de la chaleur mais on a l'occasion de pouvoir renvoyer ces déchets à la terre, ça fait de l'engrais, c'est vachement pratique pour nos jardins, nos plantations et c'est là où le sujet est intéressant c'est qu'on rentre dans un cycle.

On a souhaité cette année, régulièrement à Marcq-en-Baroeul on propose aux Marcquois des aides pour accompagner des politiques publiques et on a souhaité ajouter à notre arsenal, l'aide à l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur pour aider nos concitoyens à atteindre cette baisse de 30% c'est la baisse que toutes les familles qui participent au challenge de réduction des déchets, je ne dis pas zéro exprès parce que parfois certains pensent qu'on veut faire du zéro mais on veut baisser les déchets c'est vraiment notre objectif et on se rend compte que la quasi-totalité des familles arrivent à baisser d'environ 30% sa poubelle grise juste par l'opération de compost. C'est donc une opération très rentable d'un point de vue carbone, environnement etc... donc je vous propose de voter cette délibération sur l'aide à l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur sur un montant de 50 % du prix avec un plafond à 50 euros. On a des composteurs très très bien, en bois à 100 euros.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Qui a demandé la parole ? Monsieur PICHON.

➤ **Intervention de Monsieur Jean-François PICHON** : Merci. Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Adjoints et Conseillers. Nous allons approuver ce projet qui va dans le sens du développement durable et harmonieux de notre commune et bien au-delà. Nous nous posons néanmoins la question de l'empilement de dispositifs, de leur phasage dans le temps et finalement de l'évaluation et de l'impact de cette politique publique. Vous le rappeliez dans la présentation, nous avons eu effectivement les vélos, il y a aussi les arbres, aujourd'hui les composteurs. On a parlé dernièrement des biobox, le jardin partagé, les boîtes à mégots et j'avais même oublié effectivement les récupérateurs d'eau et quelques autres. Pour la bonne information des Marcquois, il nous semble important et nous souhaitons que vous puissiez lors d'un prochain Conseil Municipal, et pas uniquement au sein d'une Commission, que vous puissiez nous présenter un bilan sur un sujet, on le partage, qui est passionnant, un bilan de l'ensemble de ces opérations, de leur coût, de la méthode

d'évaluation et de leur impact réel et des résultats. Nous ne doutons pas que cela sera éclairant pour tous. Nous vous remercions.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur. Je vous remercie beaucoup d'ailleurs d'avoir rappelé tout ce que la ville de Marcq-en-Baroeul fait dans ce domaine et c'est vrai que, il y a énormément de choses et qu'on a toujours été très actifs, très proactifs et merci à vous de le rappeler, c'était important.

Pierre VERLEY : Très bien. C'est vrai que je les présente en Commission et c'est intéressant de porter à la connaissance du public, les résultats de ces primes, ses volumes et également les chiffres. L'ADAVE a constaté une augmentation importante du nombre de cyclistes sur la commune de Marcq-en-Baroeul et c'est vrai de savoir, qu'à la fin, la politique qu'on mène paye et c'est bien de le rappeler. Merci beaucoup de nous y inviter à le faire.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Pas sûr que l'on arrive à déterminer le nombre de lombrics dans les lombricomposteur mais on essaiera de porter à la connaissance de chacun des éléments d'appréciation.

2022_03_0014DEL : AIDE A L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR OU D'UN LOMBRICOMPOSTEUR

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0014DEL est adoptée à l'unanimité

Pierre VERLEY : J'ai une dernière délibération. Je vais aller très vite. Je remercie beaucoup la DSI qui n'a pas ménagé ses efforts qui a fait beaucoup d'efforts pour répondre parfois à l'urgence pendant cette phase de Covid, il a fallu doter d'ordinateurs portables les agents pour pouvoir organiser les payes, etc... c'était un lourd travail, je les remercie beaucoup parce qu'ils étaient là le soir, la nuit, c'était une période qui, en tout cas au niveau de la DSI, était importante et en plus l'Etat qui souhaite digitaliser un bon nombre de sujets a mis en place un ensemble d'outils permettant de financer l'équipement d'ordinateurs portables, des dotations dans les écoles, des aides sur la sécurité informatique, renforcer nos sécurités informatiques et dieu sait si en ce moment c'est important. A chaque fois, derrière, ce sont des heures de travail pour les hommes de la DSI et c'est l'occasion de le rappeler ce soir, je les en remercie vivement et en complément, on a une nouvelle demande de subvention pour la dotation d'ordinateurs portables là pour le coup pendant la période COVID qui a permis aux agents de télétravailler. Merci.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir /Groupe Marcq Ensemble,
Écologiste et Solidaire/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2022_03_0015DEL est adoptée à l'unanimité

Ce Conseil Municipal est terminé. Je vous en remercie. Ça m'a fait plaisir que l'on puisse le faire dans des conditions plus agréables.

Je remercie bien sûr le public, je remercie tous ceux qui sont là et nos collaborateurs et je pense qu'il y a un pot de prévu et ça depuis deux ans, ça nous manquait.